



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We request that you send the paper to the address below
by the first of the month, and that you please
send us a copy of the paper to the address below
by the first of the month.



07336-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.243/3

3 février 1977

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Première Réunion de consultation sur la sidérurgie
Vienne, 7-11 février 1977

QUESTIONS PROPOSEES A L'EXAMEN
DE LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION
SUR LA SIDERURGIE*

Note du Secrétariat de l'ONUDI

* Le présent document est la traduction d'un texte anglais qui n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id.77-674

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	3
PROPOSITIONS DE TEXTES RELATIFS A TROIS QUESTIONS PRIORITAIRES CHOISIES AUX FINS D'EXAMEN ET EVENTUELLEMENT D'ACCORD PAR CONSENSUS AU COURS DE LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION SUR LA SIDERURGIE	6
<u>Question I</u> : Examiner l'accroissement de la demande et de la capacité de production d'acier a court et à moyen terme (1985 et 1990) et à long terme (2000) et encourager et appuyer le développement intégral des projets sidérurgiques dans les pays en développement conformément à la Déclaration de Lima, compte tenu des problèmes et perspectives particuliers des pays en développement dont la production d'acier est faible ou nulle	6
A. Objectifs d'accroissement de la demande et de la production d'acier	6
B. Appui au développement de la sidérurgie dans les pays en développement	7
<u>Question II</u> : Déterminer et promouvoir les moyens à mettre en oeuvre pour assurer à un prix approprié l'approvisionnement en matières premières utilisées dans la fabrication de l'acier et pour fournir les techniques et les ressources financières nécessaires	9
A. Matières premières pour la production d'acier : ressources, approvisionnements et prix	
B. Technologie adaptée à l'expansion de la sidérurgie dans les pays en développement	11
C. Fabrication de biens d'équipement dans les pays en développement	13
D. Financement du développement de la sidérurgie dans les pays en développement	14
<u>Question III</u> : Mobiliser les ressources voulues et renforcer de manière constructive la coopération internationale tendant à développer la production et le commerce de l'acier dans les pays en développement et les pays développés, en vue d'atteindre les objectifs exposés ci-dessus	16
A. Fondements et portée de la coopération internationale constructive nécessaire pour développer la production d'acier dans les pays en développement et les pays développés ainsi que le commerce entre ces pays	16
B. Mesures ultérieures à prendre pour promouvoir une coopération internationale constructive	19

INTRODUCTION

1. Les participants à la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), réunie à Lima (Pérou) en mars 1975, ont déclaré que, la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale étant très faible, il conviendrait de l'augmenter dans toute la mesure du possible et de la porter à 25 % au moins d'ici à l'an 2000.
2. À sa septième session extraordinaire, tenue en septembre 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la Déclaration et le Plan d'action de Lima, et elle a chargé l'ONUDI de mettre en place un système de consultations sur l'industrie entre pays développés et pays en développement. Le but de ces consultations est d'examiner les moyens nécessaires pour réaliser l'objectif fixé à Lima et pour parvenir à une répartition équilibrée de la production industrielle et des activités connexes entre pays en développement et pays développés.
3. La part des pays en développement dans la production industrielle mondiale ne sera pas obligatoirement la même dans tous les secteurs industriels à la fin du siècle; dans certains secteurs, elle sera peut-être inférieure à 25 %; dans d'autres, il se peut qu'elle dépasse ce chiffre. En ce qui concerne l'industrie sidérurgique, facteur stratégique et dynamique essentiel du développement industriel, le Secrétariat de l'ONUDI estime nécessaire qu'en l'an 2000 les pays en développement fournissent 30 % de la production mondiale d'acier pour satisfaire leurs principaux besoins et réduire de la sorte leur dépendance à l'égard des importations qui représentent actuellement un tiers au moins de leur consommation totale d'acier.
4. En conséquence, les participants à la première Réunion de consultation sur la sidérurgie sont invités à se pencher sur les trois questions prioritaires ci-après :
 - a) Examiner l'accroissement de la demande et de la capacité de production d'acier à court et à moyen terme (1985 et 1990) et à long terme (2000) et encourager et appuyer le développement intégral des projets sidérurgiques dans les pays en développement conformément à la Déclaration de Lima, compte tenu des problèmes et perspectives particuliers aux pays en développement dont la production d'acier est faible ou nulle;

- b) Déterminer et promouvoir les moyens à mettre en oeuvre pour assurer, à un prix approprié, l'approvisionnement en matières premières utilisées dans la fabrication de l'acier et pour fournir les techniques et les ressources financières nécessaires;
- c) Mobiliser les ressources voulues et renforcer de manière constructive la coopération internationale tendant à développer la production et le commerce de l'acier dans les pays en développement et les pays développés en vue d'atteindre les objectifs exposés ci-dessus.

5. Le Secrétariat de l'ONUDI a inscrit ces trois questions prioritaires à l'ordre du jour provisoire^{1/} de la première Réunion de consultation sur la sidérurgie. Ces questions ont été choisies sur les conseils de la Réunion préparatoire^{2/}, au cours de laquelle ont été examinées les sept questions proposées initialement par le Secrétariat de l'ONUDI et énumérées dans l'annexe à un aide-mémoire du 5 novembre 1976. Ce choix de questions pour la première Réunion de consultation n'est ni exhaustif, ni définitif : les participants pourront décider de faire figurer d'autres questions à l'ordre du jour provisoire, ou de supprimer des questions qui y sont inscrites. En outre, comme il est prévu d'organiser de nouvelles réunions pour assurer la continuité des consultations, il sera possible d'examiner d'autres questions ainsi que des problèmes liés aux trois questions prioritaires.

6. Les participants à la Réunion de consultation devraient parvenir à un consensus sur les mesures à prendre, qui exigeront une coopération entre les pays développés et les pays en développement ainsi qu'entre pays en développement eux-mêmes. Pour aider les participants à parvenir à ce consensus, le Secrétariat de l'ONUDI a rédigé la présente note, en se fondant sur les délibérations et les conclusions de la Réunion préparatoire.

1/ ID/WG.243/1.

2/ La Réunion préparatoire à la première Réunion de consultation sur la sidérurgie s'est tenue à Vienne, du 7 au 11 décembre 1976. Les participants étaient venus des 23 pays suivants : Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Mexique, Pakistan, Pérou, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela.

Les suggestions présentées sont destinées à guider les participants dans leurs travaux de manière à faciliter l'établissement d'un texte reflétant leurs délibérations et le consensus réalisé.

7. En raison de la complexité de certaines des questions à examiner au cours des consultations, le Secrétariat de l'ONUDI propose, entre autres suggestions, de créer des groupes de travail sur certaines questions, afin que l'Organisation soit mieux à même d'étudier les nouvelles mesures constructives touchant les domaines à déterminer par les participants et qu'elle puisse présenter des propositions précises à la prochaine Réunion de consultation sur la sidérurgie.

8. On trouvera dans les documents ci-après des renseignements pour l'examen des questions et des suggestions figurant dans la présente note :

- a) Conclusions et recommandations adoptées par la réunion préparatoire à la première Réunion de consultation sur la sidérurgie^{3/};
- b) Informations et données sur les questions pouvant être choisies aux fins d'examen par la Réunion de consultation^{4/} (ce document a été présenté à l'origine à la réunion préparatoire : il porte sur les sept questions proposées initialement par le Secrétariat de l'ONUDI);
- c) Projet d'étude mondiale sur la sidérurgie, 1975-2000^{5/}.

^{3/} Publiées par la suite sous la cote ID/WG.241/4.

^{4/} ID/WG.241/1/Rev.1.

^{5/} UNIDO/ICIS.25 (en anglais seulement).

PROPOSITIONS DE TEXTES RELATIFS A TROIS QUESTIONS PRIORITAIRES CHOISIES
AUX FINS D'EXAMEN ET EVENTUELLEMENT D'ACCORD PAR CONSENSUS
AU COURS DE LA PREMIERE REUNION DE CONSULTATION SUR LA SIDERURGIE

Question I.

EXAMINER L'ACCROISSEMENT DE LA DEMANDE ET DE LA CAPACITE DE PRODUCTION D'ACIER A COURT ET A MOYEN TERME (1985 ET 1990) ET A LONG TERME (2000) ET ENCOURAGER ET APPUYER LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL DES PROJETS SIDERURGIQUES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT CONFORMEMENT A LA DECLARATION DE LIMA, COMPTE TENU DES PROBLEMES ET PERSPECTIVES PARTICULIERS DES PAYS EN DEVELOPPEMENT DONT LA PRODUCTION D'ACIER EST FAIBLE OU NULLE

A. Objectifs d'accroissement de la demande et de la production d'acier

Les participants à la réunion de consultation^{1/}

Ayant examiné l'accroissement probable de la demande et de la capacité de production d'acier à court, moyen et long termes,

Conscients de l'objectif de 25 % de la production industrielle mondiale fixé à Lima pour les pays en développement, et du rôle stratégique et dynamique fondamental de la sidérurgie dans le développement industriel,

Tenant compte de l'importance des ressources matérielles, des possibilités en ressources humaines et de l'expansion des marchés nationaux et régionaux dans les pays en développement,

Reconnaissant que les pays en développement doivent réduire leur dépendance à l'égard des importations, qui représentent actuellement un tiers au moins de leur consommation totale d'acier,

^{1/} Représentants de gouvernements, des milieux industriels et du monde du travail, et d'autres parties intéressées.

Considérant que la consommation d'acier (mesurée en acier brut) augmentera probablement comme suit :

- a) Dans les pays en développement, en passant du niveau actuel de 90-100 millions de tonnes à 500-550 millions de tonnes en l'an 2000;
- b) Dans les pays développés, en passant du niveau actuel d'environ 500 millions de tonnes à environ 1 200 millions de tonnes en l'an 2000;

et que la production mondiale devrait passer en conséquence du niveau actuel d'environ 700 millions de tonnes à 1 750 millions de tonnes en l'an 2000,

Conviennent que la part des pays en développement dans la production sidérurgique mondiale pourrait s'élever à 30 % en l'an 2000.

B. Appui au développement de la sidérurgie dans les pays en développement

Les participants à la réunion de consultation^{1/}

Reconnaissant qu'il sera nécessaire de créer d'importantes capacités de production sidérurgique dans les pays en développement et dans les pays développés, et que cette augmentation des capacités de production sera proportionnellement plus grande dans les pays en développement par rapport à leurs capacités actuelles,

Considérant que les plans de réalisation des projets sidérurgiques dans les pays en développement devraient être concrètement adaptés à l'état des marchés locaux, régionaux et autres, mais que l'existence d'une production sidérurgique locale dans les pays en développement aura sans doute pour effet de stimuler la demande,

^{1/} Représentants de gouvernements, des milieux industriels et du monde du travail, et d'autres parties intéressées.

Soulignant en conséquence qu'étant donné les délais d'installation des usines nécessaires, les limitations actuelles du marché ne devraient pas être une cause d'obstacles ou de retards aux plans de production locale,

Reconnaissant que, l'industrie sidérurgique ayant un rôle extrêmement utile et dynamique à jouer dans le développement économique de tous les pays, la création de capacités de production d'acier ne doit pas se justifier seulement du point de vue conventionnel de la rentabilité économique, mais aussi par les avantages économiques et sociaux de caractère général résultant de l'exploitation des aciéries et de l'utilisation des produits de la sidérurgie,

Reconnaissant en outre que les pays en développement dont la production d'acier est actuellement faible ou nulle peuvent avoir les moyens de créer une industrie sidérurgique adaptée aux dimensions du marché national ou régional ainsi qu'à l'existence de matières premières et autres ressources locales,

Soulignant que l'accroissement envisagé des capacités de production d'acier dépendra de nombreux facteurs, parmi lesquels une coopération internationale accrue,

1. Décident d'encourager et d'appuyer sans réserve la réalisation de projets sidérurgiques dans les pays en développement;
2. Prient le Secrétariat de l'ONUDI, agissant en coopération avec les parties intéressées :
 - a) D'établir la liste des aciéries que les pays développés et les pays en développement prévoient de créer jusqu'en 1990 et après cette date;
 - b) De promouvoir activement un échange permanent d'informations sur les progrès accomplis par les pays en développement et les pays développés en vue d'augmenter la production d'acier selon un rythme conforme à la réalisation de leurs objectifs à long terme;
 - c) De définir les obstacles au développement de la sidérurgie mondiale et de suggérer les moyens de les éliminer;
 - d) D'examiner les mesures propres à stimuler la croissance méthodique de la sidérurgie dans les pays développés et les pays en développement;
 - e) De présenter un rapport intérimaire sur ces questions à la prochaine Réunion de consultation sur la sidérurgie.

Question II

DETERMINER ET PROMOUVOIR LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE POUR ASSURER
A UN PRIX APPROPRIE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES UTILISEES
DANS LA FABRICATION DE L'ACIER ET POUR FOURNIR LES TECHNIQUES ET LES
RESSOURCES FINANCIERES NECESSAIRES

A. Matières premières pour la production d'acier : ressources, approvisionnements et prix

Les participants à la réunion de consultation^{1/}

Reconnaissant que la demande mondiale de matières premières pour la production d'acier s'accroîtra probablement de plus du double d'ici à l'an 2000, et qu'il importe donc de disposer d'approvisionnements suffisants en matières premières à tout moment et dans le monde entier,

Rappelant que, bien que les réserves actuelles de minerai de fer et de fondants soient suffisantes pour le développement futur de l'industrie mondiale de l'acier selon les lignes envisagées, des mesures doivent être prises pour ouvrir des mines nouvelles et pour mettre en place les réseaux de transport nécessaires et l'infrastructure connexe.

Sachant que, les prix internationaux des minerais de fer et des boulettes étant trop bas au regard du coût croissant de leur extraction et de leur transformation ainsi que du prix à l'importation des produits en acier, il convient de prendre des mesures appropriées sur le plan national et international pour permettre aux pays producteurs de minerai de fer d'appliquer des prix susceptibles de stimuler l'expansion des industries extractives existantes et d'encourager les nouveaux investissements,

^{1/} Représentants de gouvernements, des milieux industriels et du monde du travail et d'autres parties intéressées.

Considérant qu'étant donné les difficultés que divers pays producteurs d'acier ont éprouvées dans le passé pour se procurer en quantités suffisantes du charbon cokéfiabie pour leurs industries, il importe de déployer des efforts particuliers pour assurer un approvisionnement suffisant de la sidérurgie mondiale en charbon cokéfiabie.

Considérant qu'il est souvent dans l'intérêt des pays producteurs de matières premières et des pays importateurs de produits en acier de stimuler la transformation locale des matières premières afin de créer de la "valeur ajoutée" aux fins des exportations et de permettre ainsi aux pays producteurs de matières premières d'augmenter leurs recettes,

Reconnaissant que le minerai de fer est un des produits de base initialement retenus aux fins du programme intégré pour les produits de base de la CNUCED, et que l'ONUDI devra donc collaborer étroitement avec la CNUCED pour ce qui est des matières premières destinées à l'industrie de l'acier;

1. Convient que l'ONUDI, agissant en coopération avec les autres organismes intéressés, devrait :

- a) Faire le point des plans établis et des progrès réalisés dans les pays développés et les pays en développement pour accroître la production des matières premières nécessaires à la sidérurgie, et étudier les mesures qui devraient être prises pour assurer un approvisionnement suffisant de cette industrie;
- b) Examiner les différentes modalités pouvant être adoptées pour la fixation des prix, y compris les accords de constitution de stocks de réserve, qui permettraient de produire en temps voulu un complément de matières premières à des prix équitables pour les producteurs et les consommateurs; analyser les accords internationaux de commercialisation et de distribution qui devraient être conclus pour faciliter l'accès des pays en développement aux matières premières; et étudier les possibilités et mécanismes d'échange des matières premières essentielles telles que les minerais, les combustibles et les fondants entre les pays développés et les pays en développement ainsi qu'entre les pays en développement eux-mêmes;

- c) Entreprendre l'étude de la législation minière en vigueur dans les pays en développement, examiner les mesures d'incitation nécessaires pour favoriser les nouveaux investissements dans les industries extractives de ces pays et proposer des formes appropriées de coopération internationale, comme par exemple les entreprises communes, pour promouvoir les nouveaux investissements dans le secteur minier;
- d) Encourager l'application de techniques nouvelles pour une utilisation plus économique du charbon cokéfiabie, l'emploi du charbon de bois et le recours à d'autres agents réducteurs, comme par exemple le gaz naturel;

2. Invitent l'ONUDI et la CEUCED à créer à une date rapprochée un groupe de travail mixte des matières premières utilisées dans la production d'acier, pour faciliter la mise en oeuvre efficace des mesures énumérées au paragraphe 1.

3. Prient le groupe de travail des matières premières utilisées dans la production d'acier de présenter ses conclusions, par l'intermédiaire du Directeur exécutif de l'ONUDI, à la prochaine Réunion de consultation sur la sidérurgie.

B. Technologie adaptée à l'expansion de la sidérurgie dans les pays en développement

Les participants à la Réunion de consultation^{1/}

Reconnaissant la nécessité d'intensifier la coopération internationale de manière à fournir une technologie spécialement conçue en vue du développement de la sidérurgie dans les pays en développement, y compris dans ceux dont la production d'acier est actuellement faible ou nulle,

Rappelant que la technologie doit être choisie avec le plus grand soin, de façon à répondre aux conditions prévalant dans les pays en développement, compte étant tenu de la nécessité de minimiser les risques que comporte l'utilisation de techniques n'ayant pas fait leurs preuves,

Reconnaissant que, pour être efficaces, les transferts de technologie aux pays en développement exigent que des experts locaux collaborent avec les experts étrangers à tous les stades de la planification, de la conception, de la construction et de l'exploitation des aciéries,

Constatant que certains pays en développement ont combiné la création d'une industrie sidérurgique avec la mise sur pied de services de planification qui sont devenus par la suite des organismes locaux de consultation et d'étude techniques, et que les pays en développement ont besoin du soutien de la communauté internationale pour se doter de services techniques consultatifs aux niveaux national, sous régional ou régional,

Reconnaissant que les pays en développement et leurs fournisseurs doivent trouver de nouveaux moyens de minimiser les risques et les pertes que font subir à ces pays les défauts de conception des installations et du matériel sidérurgiques;

Conviennent de ce qui suit :

- a) Les contrats d'installation d'aciéries dans les pays en développement devraient :
 - i) Comprendre des dispositions visant à assurer, à des conditions équitables, un apport continu d'information sur le savoir-faire et les progrès techniques les plus récents;
 - ii) Contenir des garanties appropriées en cas de défaut de conception des installations et du matériel sidérurgiques, et prévoir concrètement la participation des services techniques locaux à la conception, à la construction et à l'exploitation de ces installations;
- l'ONUUDI se chargeant, en coopération avec les autres parties intéressées, d'établir des projets de clauses types pour lesdits contrats;
- b) Des dispositions devraient être prises pour que les centres de recherche-développement sidérurgique existant dans les pays développés et dans les pays en développement, et les autres organismes du même genre, fournissent des conseils en matière d'adaptation des techniques aux besoins des pays ou groupes de pays en développement et présentent à la prochaine Réunion de consultation sur la sidérurgie un rapport sur les progrès réalisés à cet égard;

- c) L'ONUDI devrait examiner les modalités qui permettraient aux milieux industriels et aux gouvernements des pays développés et des pays en développement intéressés de contribuer en permanence - notamment par l'intermédiaire de leurs mécanismes de soutien technique, de financement et de garantie - à la mise au point, aux essais et à l'application de nouveaux procédés de fabrication fondés sur des technologies adaptées aux besoins des pays en développement.

C. Fabrication de biens d'équipement dans les pays en développement

Les participants à la Réunion de consultation^{1/}

Reconnaissant qu'il faudra répondre à une forte demande de biens d'équipement pour que la capacité mondiale de production d'acier augmente comme prévu d'ici à l'an 2000, et que des possibilités de participation mutuellement avantageuse s'offriront aux pays développés et aux pays en développement dans le domaine de la production de biens d'équipement pour l'industrie sidérurgique,

Estimant qu'en raison du coût élevé en devises des importations de matériel pour les aciéries, beaucoup de pays en développement ont intérêt à disposer d'une source locale d'approvisionnement en biens d'équipement et en matériel pour l'industrie sidérurgique,

Considérant que la création d'industries des biens d'équipement dans les pays en développement pourrait être facilitée par l'établissement d'entreprises communes entre les pays fournisseurs et les pays clients, et même entre certains pays en développement,

Reconnaissant que la mise en place d'une industrie des biens d'équipement est une conséquence logique des créations d'aciéries et que les industries mécaniques lourdes, outre qu'elles travaillent pour la sidérurgie, peuvent aussi fabriquer des biens d'équipement pour d'autres industries,

Reconnaissant en outre l'importance de l'industrie des biens d'équipement pour le développement des autres industries comme pour celui de la sidérurgie,

Convient de demander à l'ONUDI de convoquer une réunion de consultation distincte sur les biens d'équipement et la technologie connexe.

D. Financement du développement de la sidérurgie dans les pays en développement

Les participants à la Réunion de consultation^{1/}

Constatant le volume considérable du financement que nécessitera l'expansion de la sidérurgie prévue dans les pays en développement jusqu'en l'an 2000,

Sachant que la mise en oeuvre des décisions des pays en développement relatives aux créations d'aciéries dépend de la possibilité d'obtenir le financement nécessaire,

Sachant en outre que le problème de l'obtention du financement nécessaire restera sans doute le principal obstacle au développement de la sidérurgie, particulièrement dans les pays en développement,

Insistant sur la nécessité d'adapter les conditions du financement aux besoins particuliers des projets sidérurgiques ainsi qu'à la situation des pays en développement,

Soulignant que les avantages du développement économique général résultant de la création d'une industrie sidérurgique devraient être mis en évidence et quantifiés, de façon à permettre aux organismes internationaux de financement de fournir une assistance financière aux pays en développement,

1. Prie instamment les gouvernements et les milieux bancaires internationaux de s'occuper en priorité de la mobilisation des moyens financiers requis pour l'expansion de la sidérurgie dans les pays en développement, et de veiller à ce que ce financement soit offert à des conditions appropriées;

2. Décident de demander à l'OMUDI d'examiner, en coopération avec les autres parties intéressées :

- a) Les problèmes auxquels se heurtent les pays en développement pour réunir des fonds d'origine nationale ou extérieure en quantité suffisante pour le financement des aciéries nouvelles et des infrastructures qui leur sont associées;
- b) Les conditions auxquelles les moyens financiers nécessaires à la construction des aciéries et des infrastructures associées sont fournis aux pays en développement, afin de déterminer si ces conditions sont satisfaisantes ou quels changements doivent leur être apportés, en tenant compte de

facteurs comme la longueur des délais de construction, la forte intensité de capital propre à la création des installations sidérurgiques et le fait que les arrangements financiers doivent prévoir des délais de grâce correspondant au temps nécessaire pour qu'une aciérie atteigne sa pleine capacité;

- c) La nature et la teneur des garanties à offrir pour susciter d'importantes contributions extérieures au financement des aciéries dans les pays en développement;

3. Invitent l'ONUDI à créer un groupe de travail chargé d'étudier le **financement de la sidérurgie**, afin que l'Organisation soit mieux en mesure d'envisager d'autres mesures constructives touchant les questions proposées ci-dessus et d'établir des propositions spécifiques à soumettre à la prochaine Réunion de consultation sur la sidérurgie.

Question III

MOBILISER LES RESSOURCES VOULUES ET RENFORCER DE MANIERE CONSTRUCTIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE TENDANT A DEVELOPPER LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DE L'ACIER DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET LES PAYS DEVELOPPES, EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS EXPOSES CI-DESSUS

- A. Fondements et portée de la coopération internationale constructive nécessaire pour développer la production d'acier dans les pays en développement et les pays développés ainsi que le commerce entre ces pays

Les participants à la réunion de consultation^{1/}

Rappelant que la demande et la production mondiales d'acier continueront à croître et s'élèveront en l'an 2000 à plus du double de leur niveau actuel,

Rappelant en outre qu'il est essentiel que les pays en développement développent leur industrie sidérurgique pour exploiter au maximum leurs ressources en matières premières en fabriquant des produits créateurs de valeur ajoutée, pour satisfaire autant que possible aux besoins de leur marché national et pour asseoir leur industrialisation sur des bases solides,

Notant que les pays en développement sont de plus en plus capables de construire des aciéries d'une taille et d'un type conformes à l'état de leur marché,

Reconnaissant qu'une assistance technique constructive de la part des organismes internationaux est particulièrement nécessaire aux pays en développement dont la production d'acier est actuellement faible ou nulle,

1/ Représentants de gouvernements, des milieux industriels et du monde du travail, et d'autres parties intéressées.

Gardant présent à l'esprit que le développement des compétences sur le plan national est un élément important de la planification, de la mise en place et de l'exploitation d'une industrie sidérurgique et qu'une coopération internationale constructive est donc nécessaire pour assurer la formation du personnel à tous les niveaux,

Reconnaissant en outre que les pays développés souffriront d'un épuisement progressif de leurs ressources naturelles et matières premières nécessaires à l'industrie sidérurgique, et que les matières premières produites dans les pays en développement seront donc de plus en plus utiles, non seulement pour répondre aux besoins croissants de l'industrie sidérurgique en expansion des pays en développement, mais aussi pour assurer l'expansion de l'industrie sidérurgique des pays développés,

Gardant présent à l'esprit que, vu le coût élevé du transport de matières premières des pays en développement vers les pays développés et du transport de produits d'acier finis vers les pays en développement, il serait dans l'intérêt mutuel d'implanter une proportion beaucoup plus importante des capacités de production d'acier dans les pays producteurs de matières premières,

Constatant qu'il est difficile à certains pays développés de trouver des emplacements convenables pour les aciéries nouvelles, en raison des préoccupations croissantes relatives à l'environnement,

Reconnaissant qu'à l'exception de quelques pays en développement, les pays développés resteront longtemps les principaux producteurs de matériel pour l'industrie sidérurgique,

Soulignant que, pour aider à financer les importations croissantes de matériel coûteux pour la production d'acier, les pays en développement devraient progressivement réduire leur dépendance à l'égard des importations, en augmentant la production locale des produits en acier destinés à leur propre usage et à l'exportation,

Reconnaissant que, bien que les pays en développement aspirent à l'auto-suffisance en l'an 2000, leur production d'acier au cours de la période intérimaire ne suffira probablement pas à répondre à l'accroissement rapide des besoins locaux en acier pour la mise en place des infrastructures et pour l'industrialisation,

Notant que, vu la diversité croissante des produits de la sidérurgie, il faut s'attendre à une expansion considérable du commerce des produits d'acier entre les pays développés et les pays en développement et que, partant, il faut aussi s'attendre à un changement dans les types de produits d'acier exportés par les pays développés et dans la structure de l'industrie sidérurgique de ces pays,

Considérant que, pour résoudre le problème de la mobilisation de ressources financières suffisantes pour l'expansion voulue de la production d'acier dans les pays en développement, il convient en particulier d'encourager les sources de financement à tenir compte des avantages d'ordre général pour le développement de tous les intéressés qui découlent de la création d'une industrie sidérurgique,

Convient qu'une coopération internationale constructive fondée sur l'expansion de la production d'acier dans les pays en développement, et la modification de la structure du commerce international qui en est la conséquence, sont dans l'intérêt mutuel des pays développés et des pays en développe. ent.

B. Mesures ultérieures à prendre pour promouvoir une coopération internationale constructive

Les participants à la Réunion de consultation^{1/},

Ayant présente à l'esprit la décision de l'Assemblée générale aux termes de laquelle un système de consultations devrait être établi, comme prévu dans le Plan d'action de Lima, afin de faciliter la réalisation des objectifs fixés dans le domaine de l'industrialisation, et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel devrait, dans ce contexte, servir de forum pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes, à la demande des pays intéressés^{2/},

Rappelant qu'aux termes de la Déclaration et du Plan d'action de Lima, ces consultations devraient en particulier concerner les industries transformatrices de matières premières exportées par les pays en développement, ou consommatrices de grandes quantités d'énergie, et devraient aboutir à des propositions concrètes à inclure dans les programmes de développement des pays en développement participants^{3/},

Notant que le processus de consultation entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes doit avoir un caractère permanent,

1/ Représentants de gouvernements, des milieux industriels et du monde du travail, et d'autres parties intéressées.

2/ Résolution 3362 (S-VII) de l'Assemblée générale, Section IV, paragraphe 3.

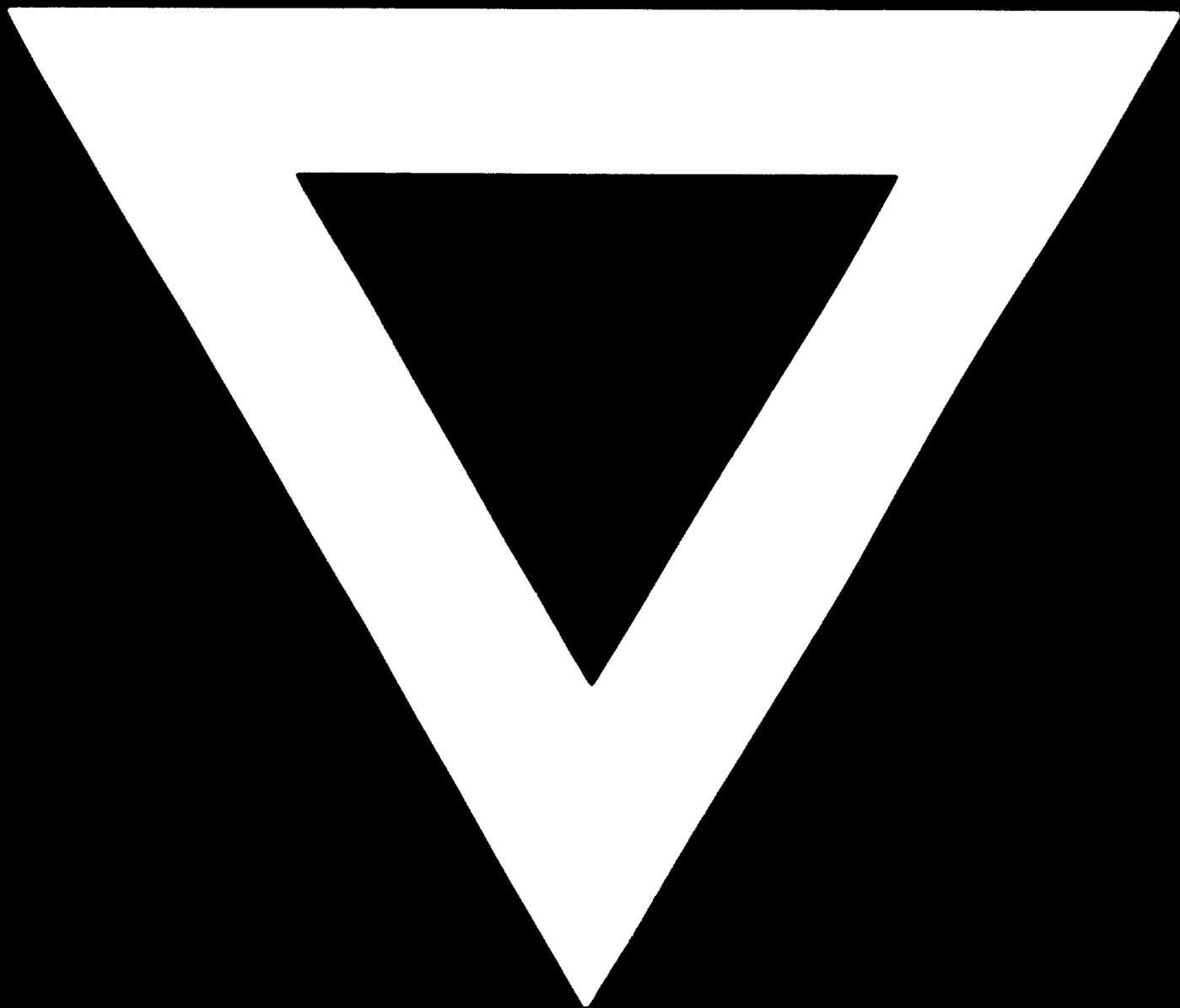
3/ Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, paragraphe 61 d).

Recommandent :

- a) que l'ONUDI organise en 1978 une deuxième Réunion de consultation sur la sidérurgie, en vue de parvenir à un accord sur des propositions précises de coopération internationale constructive dans les domaines retenus lors de la première Réunion de consultation;
- b) que, pour élaborer des propositions précises, l'ONUDI et les autres organismes intéressés étudient, dans l'intervalle entre les deux réunions, les moyens de promouvoir une coopération internationale constructive en ce qui concerne les plans de création d'aciéries et les besoins en matières premières, en technologie, en biens d'équipement et en ressources financières;
- c) que, pour mettre au point lesdites propositions, le Directeur exécutif de l'ONUDI établisse des groupes de travail chargés d'étudier les points suivants :
 - i) Matières premières utilisées dans la sidérurgie,
 - ii) Financement des projets sidérurgiques.



C-345



77. 10. 06